



# Gérer les catastrophes. Réduire les risques. Renforcer la résilience.

## La contribution de l'aide de transition pour le développement à la gestion des risques de catastrophe

L'aide de transition pour le développement renforce la résilience des populations et des structures locales face aux conséquences des crises et des catastrophes en mettant en œuvre une approche multisectorielle. Cette approche associe les quatre champs d'action que sont la sécurité alimentaire, la reconstruction des infrastructures et des services de base, la gestion des risques de catastrophe et la coexistence pacifique et inclusive.



L'objectif de la présente fiche thématique est d'aider les partenaires de mise en œuvre du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) à planifier et réaliser les projets financés par la ligne budgétaire « Gestion des crises, reconstruction et infrastructures » dans le **champ d'action Gestion des risques de catastrophe** et d'informer le public spécialisé intéressé par ce thème.

## Pourquoi la gestion des risques de catastrophe est-elle importante ?

Une **catastrophe** se produit quand un événement dangereux, comme un tremblement de terre, une maladie très contagieuse ou une inondation, par exemple, frappe une société vulnérable à ce danger et incapable de faire face par elle-même à la catastrophe. Ces catastrophes perturbent le bon fonctionnement d'une société, car elles occasionnent des pertes humaines, économiques et écologiques majeures.

On entend par **risque** la **probabilité d'apparition de crises et de leurs effets négatifs**. Selon le **Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030** des Nations unies, les risques peuvent être de nature climatique, géologique, biologique, technologique ou sociale.

C'est dans les pays fragiles que les populations manquent le plus des capacités nécessaires pour se protéger suffisamment contre les catastrophes. En outre, ces personnes sont souvent exposées à **plusieurs risques** simultanément qui peuvent être interdépendants et se renforcer mutuellement. Ainsi, le changement climatique peut, en certains endroits, provoquer des sécheresses plus fréquemment. Cela réduit les rendements de l'agriculture et de l'élevage et est également à l'origine de conflits pour l'accès à des ressources rares comme l'eau ou les pâturages.

Les conséquences catastrophiques des sécheresses, des inondations ou des ouragans ont **fortement augmenté** ces dernières décennies et leur bilan humain et matériel s'alourdit sans cesse. Le changement climatique, la destruction de l'environnement et la croissance démographique sont des facteurs aggravants.

Les catastrophes dues aux séismes, aux accidents industriels ou aux pandémies comme la COVID-19 représentent, elles aussi, des menaces existentielles qui peuvent, en très peu de temps, réduire à néant les avancées en matière de développement.

## Comment l'aide de transition pour le développement renforce-t-elle la gestion des risques de catastrophe ?

La gestion des risques de catastrophe menée dans le cadre de l'aide de transition pour le développement aide à surmonter les crises. Elle réduit les risques existants et leurs répercussions potentielles et s'attaque à leurs causes et forces motrices sous-jacentes. Par des actions de **prévention**, l'apparition de nouveaux risques peut être évitée ainsi que la résilience des individus, des ménages et des communautés face aux catastrophes renforcée. Cela réduit leur exposition et leur vulnérabilité.

Les projets et les actions de gestion des risques de catastrophe reposent sur de vastes **analyses des risques et de la résilience**. La conception des actions tient également compte d'analyses de genre et, le cas échéant, d'analyses relatives à la paix et aux conflits. Selon que la gestion des risques de catastrophe est un objectif principal ou secondaire, le projet reçoit un marqueur KRM-2 ou KRM-1.

En associant étroitement les administrations locales et la société civile, des méthodes de travail participatives et décentralisées sont encouragées. Les **communautés locales** jouent un rôle clé pour une gestion efficace des risques. En effet, elles sont les premières concernées par les catastrophes et doivent réagir rapidement. En conséquence, la création et le renforcement de groupes qui conçoivent et mettent en œuvre des stratégies et des activités d'atténuation des risques constituent des actions structurantes importantes. Dans la mesure

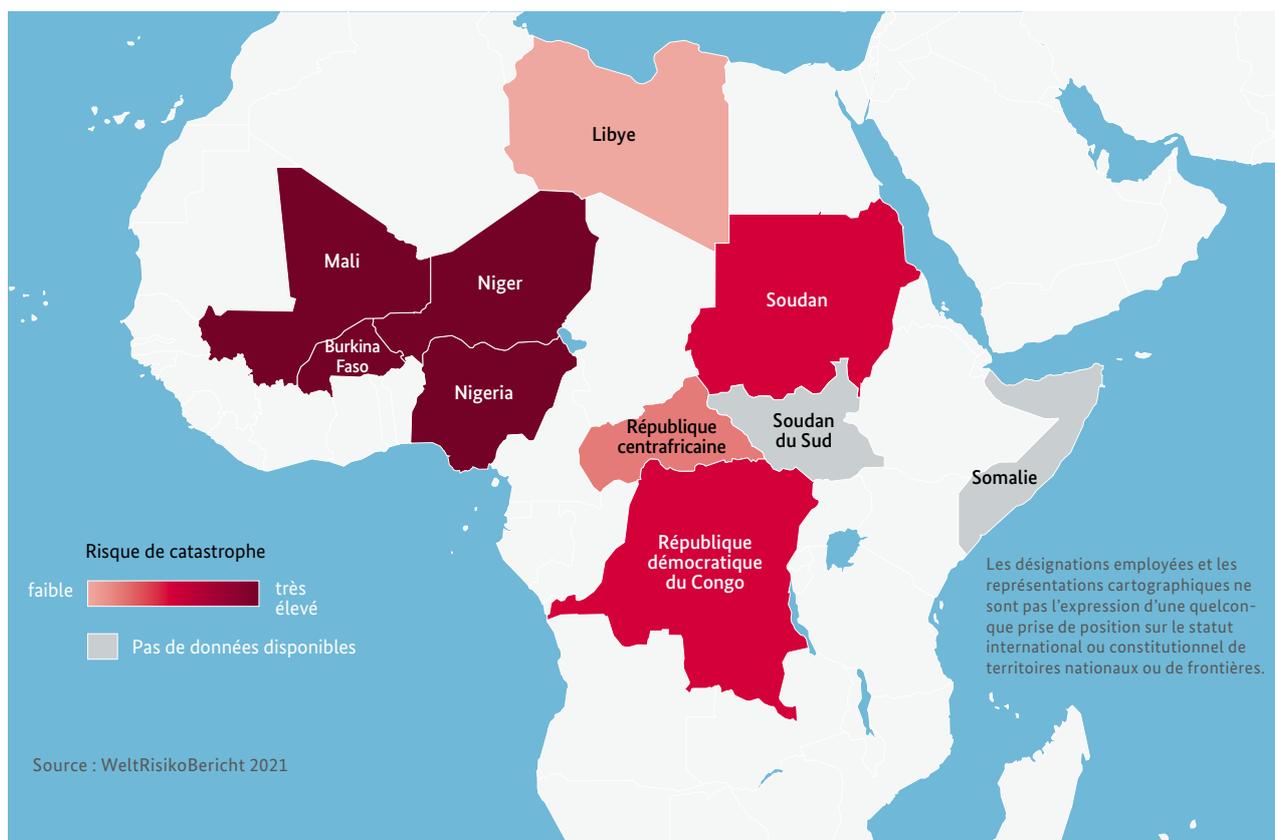
du possible, ces groupes devraient comprendre des représentant-e-s des différents groupes de population, des autorités locales et du secteur privé, afin de tenir compte de la diversité des intérêts présents dans la société. Il faut explicitement associer ceux et celles qui sont particulièrement menacé-e-s par les catastrophes en raison de discriminations ou de limitations physiques comme le handicap.

Les projets de gestion des risques de catastrophe menés dans le cadre de l'aide de transition pour le développement renforcent la résilience et encouragent la prévention. Dans l'optique du **nexus humanitaire-développement-paix (nexus HDP)**, ils s'inscrivent dans le prolongement des actions de l'aide humanitaire ou leur sont complémentaires. En même temps, ils permettent aux structures locales ou aux projets suivants de poursuivre la gestion des risques de catastrophe. Une planification de projets et leur exécution de manière participative et sensible aux conflits contribue par ailleurs à une coexistence pacifique et inclusive entre individus.

## Quels aspects de la gestion des risques de catastrophe l'aide de transition pour le développement favorise-t-elle ?

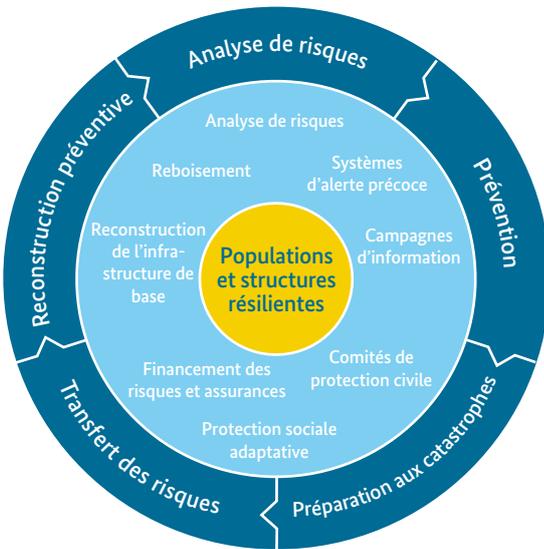
La gestion des risques de catastrophe a recours à un certain nombre d'**instruments éprouvés, destinés à des actions physiques et non-physiques et susceptibles** d'être combinés. Il convient, ce faisant, de renforcer dans la mesure du possible les **trois capacités de résilience**.

## Risques de catastrophe dans les pays africains bénéficiant de l'aide de transition pour le développement



## Cycle de gestion des catastrophes

### Instrument et angles d'attaque



### Capacités de stabilisation

Après une catastrophe, l'aide de transition pour le développement renforce les capacités de stabilisation de la communauté concernée. Cela comporte la protection et la reconstruction des infrastructures de base dans une perspective de prévention des catastrophes.

Dans une optique du « reconstruire mieux » (Build back better), l'approvisionnement en produits alimentaires, en eau et en électricité, les soins médicaux de base, les établissements d'enseignement et les voies de communication sont ainsi mieux protégés contre les chocs supplémentaires.

Par ailleurs, les systèmes de protection sociale permettent, notamment par des transferts en espèces, de garantir les moyens de subsistance des victimes. Les systèmes de protection sociale adaptatifs, capables de réagir activement aux risques, se sont avérés **efficaces dans la gestion des crises**. En cas de catastrophe, il est possible d'adapter les systèmes de protection sociale, par exemple en élargissant le cercle des bénéficiaires ou en modifiant le montant et le type de transfert. La création

de fonds communautaires à capital-risque adaptés aux réalités locales, constitue une autre mesure de stabilisation possible. Grâce à ce transfert des risques, les victimes d'une catastrophe peuvent rapidement amortir les préjudices et les pertes financières et préserver leurs moyens d'existence.

### Capacités d'adaptation

Face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes, notamment sous l'effet du changement climatique, il est important de renforcer les **capacités d'adaptation** de la population locale.

Des stratégies et des plans d'urgence sont élaborés, des systèmes locaux d'alerte précoce sont mis en place, des simulations de situations d'urgence ont lieu et des formations sont dispensées en collaboration avec des communautés et des administrations locales. Ainsi, dans de nombreux contextes locaux, la création de systèmes d'alerte précoce s'est avérée très efficace pour réduire les **risques d'inondation** et **atténuer les dommages**.

### Capacités de transformation

Les actions de gestion des risques de catastrophe s'attaquent aux causes de la vulnérabilité. Par leur intégration dans des projets de développement rural, de décentralisation, d'éducation de base, de promotion de l'économie ou d'adaptation au changement climatique, elles contribuent à la création de **capacités de transformation** à plus long terme. Ainsi, la mise à disposition de semences améliorées s'est avérée être une mesure efficace et très économique, recelant un **fort potentiel de renforcement de la résilience des groupes de population vulnérables dans les régions rurales**. En outre, les approches basées sur les écosystèmes, comme les actions de reboisement. Elles contribuent à la protection contre les inondations et l'érosion, par exemple en créant dans les zones côtières, sous la forme de forêts de mangrove, des zones tampons naturelles assurant une protection contre les cyclones. Elles offrent d'**autres moyens de subsistance comme la sylviculture**, l'aquaculture et la pêche durables. Cette diversification bénéficie également à la sécurité alimentaire.



Le versement d'un capital de départ a permis aux pêcheur-euse-s du Bangladesh victimes des inondations de reprendre leur activité.

Les exemples suivants montrent la grande diversité de la gestion des risques de catastrophe menée dans le cadre de l'aide de transition pour le développement.

Le BMZ finance, en coopération avec le **Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR)**, des partenariats multilatéraux qui font progresser le dialogue sur la gestion des risques de catastrophe dans les forums consacrés à la politique de développement. Au sein de la Banque mondiale également, des investissements sont réalisés de manière à renforcer la résilience aux catastrophes et au changement climatique par l'intermédiaire du **Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR)**. Par exemple, la coopération systématique des acteurs dans les domaines de la gestion des risques de catastrophe et de la prévention des conflits dans les pays victimes de catastrophes récurrentes bénéficie du soutien du [programme nexus DRM-FCV \(Disaster Risk Management-Fragility, Conflict and Violence\)](#).

Le **Somaliland** est particulièrement vulnérable aux événements météorologiques extrêmes comme les sécheresses ou les inondations et à la pénurie de ressources naturelles (eau, surfaces cultivables, pâturages, etc.) qui en découle, ainsi qu'aux risques sanitaires dus à la mauvaise qualité de l'eau. Ces conditions se traduisent de plus en plus par des

conflits violents pour l'accès à ces ressources en voie de raréfaction. La Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) renforce donc au Somaliland la résilience de la population locale aux catastrophes, à l'insécurité alimentaire et aux risques pour la santé. Pour ce faire, des comités de protection civile sont instaurés dans de nombreux villages et de vastes mesures de protection contre l'érosion sont mises en œuvre avec la population afin de préserver les précieuses surfaces cultivables.

Afin d'atténuer les conséquences de la **pandémie de COVID-19**, le **BMZ appuie le renforcement du secteur de la santé** par le biais de l'aide de transition pour le développement. La banque de développement KfW construit ainsi avec le fonds de reconstruction cinq autres hôpitaux nécessaires en **Irak**. Il sera possible de traiter à brève échéance jusqu'à 9 000 malades de la COVID-19 et l'hôpital pourra prendre en charge à long terme jusqu'à 7 000 patient·e·s. Juste après le début de la pandémie, Save the Children a formé des jeunes en **Somalie**, notamment à la production d'articles d'hygiène, et a mené des campagnes d'information sur la prévention des infections.

## Références

**Angelsen, A. et al. (2014)** : Environmental Income and Rural Livelihoods: A Global-Comparative Analysis. [https://www.cifor.org/publications/pdf\\_files/Articles/AAngelsen1402.pdf](https://www.cifor.org/publications/pdf_files/Articles/AAngelsen1402.pdf)

**Bündnis Entwicklung Hilft (2021)** : WeltRisiko-Bericht 2021. <https://www.misereor.de/fileadmin/publikationen/WeltRisikoBericht-2021.pdf>

**Lunduka, R. et al. (2017)** : Impact of adoption of drought tolerant maize varieties on total maize production in south Eastern Zimbabwe. <https://doi.org/10.1080/17565529.2017.1372269>

**Shreve, M., Kelman, I. (2014)** : Does mitigation save? Reviewing cost-benefit analyses of disaster risk reduction. <https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2014.08.004>

**Banque mondiale (2012)** : A Cost Effective Solution to Reduce Disaster Losses in Developing Countries: Hydro-Meteorological Services, Early Warning, and Evacuation. <http://hdl.handle.net/10986/9359>

**Banque mondiale (2020)** : Adaptive Social Protection. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/33785/9781464815751.pdf?sequence=2&isAllowed=y>

Publié par :	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) Division 502 « Gestion des crises, aide de transition pour le développement, reconstruction, infrastructures dans le contexte de crises »
Version :	05/2022
Contact :	RL502@bmz.bund.de www.bmz.de
Photo :	p. 3 © NETZ Partenariat pour le développement et la justice
Conception :	www.schumacher-design.de, Darmstadt

Adresses des sièges du BMZ :	BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Allemagne T +49 (0)30 18 535-0
	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Allemagne T +49 (0)228 99 535-0